

Manosque

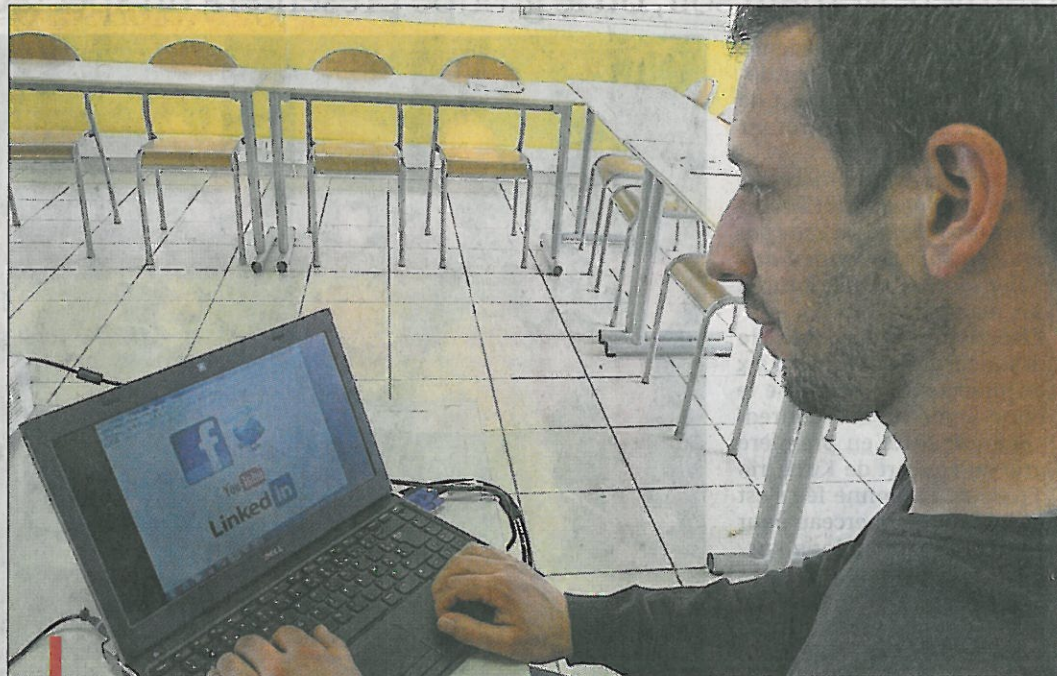
Les commerçants se lancent dans le monde 2.0

La Chambre de commerce propose des formations gratuites

Booster son activité grâce aux réseaux sociaux, vous y avez déjà pensé? Régulièrement la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) propose des réunions d'information gratuites pour aider les commerçants à devenir plus compétitifs. Cette fois-ci Frédéric Pazos, chargé de mission Tic (technologies de l'information et de la communication) à la CCI a proposé de mettre les réseaux sociaux au profit de l'activité commerciale. Dispensée gratuitement à Manosque par le spécialiste en nouvelles technologies, une poignée de salariés et patrons issue de tout le bassin manosquin est venue profiter de ces précieux conseils. D'horizons différents, une maison d'hôte (Moulin de Lincel de St-Michel L'Observatoire), un peintre en bâtiment (Eurl Michel Robert de Ste-Tulle), un magasin de produits bureautiques (Mon bureau de Manosque), un fabricant de cosmétiques (Terre d'Oc de Ville-neuve) ou encore un vendeur de matériel de sécurité incendie (Term'O'feu de Barras).

Surveiller sa e-réputation

"On va faire le point sur l'intérêt des réseaux sociaux pour votre activité, je ne suis pas là pour vous vendre du Facebook ou du Twitter", commence Frédéric Pazos. Avant de revenir sur la création du web 2.0, qui a la différence de la première génération de sites internet, permet



Frédéric Pazos, spécialiste numérique de la Chambre de commerce du 04, anime régulièrement des réunions d'informations gratuites pour aider les commerçants à devenir plus compétitifs. / PHOTO L.GI.

l'interactivité et écouter les desiderata des internautes.

"On ne se pose pas la question de savoir si les réseaux sociaux sont bien ou mal, ils sont là, c'est un fait! Maintenant il faut savoir les gérer. Et se demander à quoi ils peuvent être utilisés pour votre activité. Il y a 30 millions d'utilisateurs en France de Facebook et Google est le site le plus visité au monde. Même si vous n'en êtes pas conscient vous êtes sur internet. On y donne des avis sur

vous." Il conseille alors aux participants, de faire une veille des commentaires. Pour cela, différentes possibilités. Allez sur Google adresse, site ou chaque commerce figure sur une carte interactive. "Il est nécessaire de s'intéresser à sa e-reputation." Pour cela il recommande de créer des alertes avec le nom de sa société avec Google alerte et de consulter régulièrement des sites tels que socialmention.com qui recherche des infos vous

concernant uniquement sur les réseaux sociaux.

À la sortie de cette réunion, les participants dont certains ont avoué "faire un saut dans l'inconnu" alors que d'autres étaient déjà plus aguerris, assurent à l'unanimité surveiller leur e-réputation dès leur retour au bureau.

Lætitia GENTILI

Tout le programme des réunions d'informations sur www.digne.cci.fr